



COMPTE RENDU

Audience Bilatérale **FO / DISP**

Le 17 juin, une délégation régionale de l'UISP FO Grand Est était reçue en audience par le Directeur Interrégional et son équipe.

A cette occasion, nous avons pu aborder les points suivants :

SITUATION DES PREJ

Comme c'est le cas au niveau national, l'ensemble des bases PREJ de la DISP souffre d'une forte carence en personnels. Une baisse significative des effectifs est amorcée depuis quelques années, sans pour autant que les missions à assurer suivent la même courbe. De ce fait, les agents s'épuisent et les escortes ne sont plus systématiquement assurées à 3 agents.

Le directeur interrégional nous confirme qu'effectivement, il y a 30 postes PREJ vacants sur le ressort de notre DISP. Il entend insister auprès des différentes juridictions afin que le recours à la Visioconférence soit drastiquement revu à la hausse. Il indique également que la DAP a souhaité prioriser prochainement l'apport de plusieurs centaines de nouveaux personnels PREJ à l'échelle nationale.

Nous avons également évoqué le manque de formation continue des agents et l'organisation défaillante des recyclages annuels. **Alors que la charte des temps prévoit plusieurs sessions de formation annuelles, celle-ci ont quasiment disparues du paysage de nos PREJ.** Dans ces conditions, comment peut-on évaluer correctement des agents lors de recyclages, alors que ceux-ci n'ont jamais le temps de s'entraîner ?

Il est évident que c'est la mise en place à marche forcée des ELSP sur notre DISP qui est venue perturbée depuis deux ans l'organisation de ces formations continues et recyclages (le travail et l'investissement des formateurs et de l'URFQ n'est pas remis en cause). Pour autant, **FO a martelé qu'il n'était pas acceptable que notre administration continue à vouloir former en urgences un nombre maximal d'agent ELSP, tout en négligeant la formation continue des agents PREJ qui, eux, sont déjà sur le terrain au quotidien !** Ce message semble avoir été entendu.

Nous avons également signalé le problème CHORUS pour le PREJ de Bar le duc, ainsi que le manque de clarté dans la gestion des ACT PREJ. Ces problématiques devraient trouver solutions rapides.

PORT DU GILET PARE LAME

Alors que le déploiement du gilet pare lame est quasi généralisé dans les établissements de notre DISP, nous avons exposé au Directeur interrégional le ressenti des agents de terrain qui le portent au quotidien sur la coursive.

Outre une efficacité plus que discutable (les dernières agressions sur notre ressort, avec systématiquement des coups portés au visage des collègues, le prouvent), les agents font état de l'apparition de douleurs dorsales chroniques. En effet, comment l'administration a-t-elle pu envisager que le port d'une charge de 4Kg sur le dos, plusieurs jours par semaines

(jusqu'à 5 jours pour les PF), sur des amplitudes journalières allant de 6 à 12H, et cela sur toute la durée d'une carrière, serait sans conséquence sur la santé physique des agents ???

Nous avons alerté l'administration sur les inaptitudes médicales qui pourraient bien se multiplier dans les mois à venir

D'autre part, l'apparition des premières fortes chaleurs, mais également l'application parfois incohérente de la note relative au port du Pare-lame en établissement créent des tensions au sein de nos structures !

C'est pourquoi l'UISP FO a demandé au Directeur Interrégional de statuer en urgence sur nos deux principales revendications :

- **La mise à disposition et l'autorisation du port du T-Shirt en été, en lieu et place du polo**
- **L'harmonisation d'un port rationnel du pare-lame dans TOUS nos établissements, c'est-à-dire uniquement pour les agents ayant franchi la porte de détention (fin du port obligatoire dans les PEP, PCI, et pour les agents travaillant en zone administrative).**

La colère gronde dans les établissements, et sans occulter l'impact physique sur le long terme, nous attendons que ces mesures, frappées du bon sens, soit d'application immédiate !

EFFECTIFS

Lors de nos multiples déplacements dans les structures, nous faisons invariablement le même constat : **il manque des agents de tous corps et grades à peu près partout !**

Alors que les établissements doivent déjà composer depuis trop longtemps avec des carences chroniques en personnels administratifs et techniques, l'administration a décidé de définitivement les torpiller avec la mise en œuvre de la **réforme de la chaîne du corps de commandement**, puis **la mise en place, à marche forcée et sans apport de personnels, des ELSP.**

Les effets sont dévastateurs, et sur notre DI, rares sont les établissements qui arrivent à simplement sortir la tête de l'eau.

C'est pourquoi, afin de mesurer l'ampleur des dégâts, et d'amorcer rapidement un plan permettant de trouver des solutions et d'assurer un fonctionnement pérenne de nos structures, l'UISP FO a demandé à la DISP un état des lieux précis, détaillé et chiffré des carences en personnels, de tous corps et grades, par site.

Bien entendu, dans cette requête, nous n'oublions pas le siège DISP, tant nous avons conscience des difficultés rencontrées sur place.

Mail : uispfo-est@hotmail.com

Tel :

UISP FO Justice Strasbourg

Le : 23 06 2022

